

3^E RENCONTRE 2019-2020 DE LA TGIRT CHAUDIÈRE-APPALACHES

DATE	LIEU	RESPONSABLE
Mercredi 4 déc. 2019 9 h à 15h30	Restaurant Ryna (Salle Fraser-Gagnon) 4300 boul. Guillaume-Couture Lévis (Québec) G6W 6N1 418 833-8677	Amélie Denoncourt Courriel : adenoncourt@montmagny.com Téléphone : 418 248-5985, poste 347

PROJET DE COMPTE-RENDU

PERSONNES PRÉSENTES	DÉLÉGUÉS (avec droit de vote)	SIÈGE
	Martin Béland Marie-Andrée Boisvert - PM Catherine Bouchard Steve Cadorette Dave Chouinard Jean-Marc Couture Jimmy Deschênes Jean-Claude Marcoux Pablo M. Rousseau Geneviève Paré Martin Paulette Daniel Racine Mathieu Turcotte	Exploitation forestière : détenteur d'un PRAU Eau : Organisme de bassin versant Certification : Détenteur de certificat Acériculture : Acériculteur UA 034-51 (Lotbinière) Industrie forestière : BGA Faune : Trappeurs Industrie forestière : BGA Faune : Chasseurs et pêcheurs Territoire : MRC Territoire : MRC Environnement : Conseil régional de l'environnement Territoire : MRC Parc : Parcs régionaux
	PERSONNES RESSOURCES (sans droit de vote)	SIÈGE
	Vincent Beaulieu Amélie Denoncourt Jason Lamontagne Chantal Pelletier Pierre-Luc Roussel Mathilde Routhier	Représentant ministériel : MFFP – DGFo Délégué de gestion Représentant ministériel : MFFP – UG Délégué de gestion Fédération des producteurs acéricoles du Québec Représentante ministérielle : MFFP – certification
	INVITÉS	SIÈGE
	Audrey Lachance Stéphane LeBel Lucie Thibodeau	Bureau d'écologie appliquée (BEA) Représentant ministériel : MFFP – DGFo Représentante ministérielle : MFFP – DGFo
PERSONNES ABSENTES	DÉLÉGUÉS	SIÈGE
	Marie Brousseau Richard Labrie Gilles Paquet Yvon Marcoux	Acériculture : Acériculteur UA 035-71 (Appalaches) Représentant ministériel : MFFP – UG Faune : ZEC Acériculture : Acériculteur UA 035-71 (Beauce)

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)**01 Mot de bienvenue et tour de table**

9 h 00

Mme Amélie Denoncourt souhaite la bienvenue aux délégués et aux personnes-ressources. Elle souligne la présence de nouveaux délégués :

- Mathieu Marcotte, aménagiste à la MRC des Etchemins, qui a été nommé par les partenaires du groupe d'intérêt «Parcs» lors d'une rencontre le 14 novembre dernier ;
- Jean-Marc Couture, président de l'Association régionale des trappeurs de Chaudière-Appalaches (ARTCA), représentant des trappeurs.

Un tour de table est réalisé.

02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

9 h 05

Mme Amélie Denoncourt fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue et tour de table
2. Lecture et adoption de l'ODJ
3. Lecture et approbation du CR de la dernière rencontre
4. Suivi des actions découlant de la dernière rencontre
5. Présentation de la structure pour la prise de décisions à la TGIRT
6. Présentation du volet sur les espèces rares, menacées ou exceptionnelles du PAC sur les milieux humides et riverains
7. Approbation de la diffusion des rapports des PAC 2017-2018
8. Recommandations découlant du PAC sur l'état des peuplements éduqués et des jeunes plantations – REPORTÉ À UNE PROCHAINE RENCONTRE
9. État d'avancement des PAC 2018-2019
10. Proposition de fonctionnement pour le dépôt des PAC 2019-2020
11. Demande d'appui à un projet des OBV déposé à la FFQ
12. Présentation du rapport de l'audit FSC 2019 et consultation du rapport FHVC à venir
13. Présentation de la PRAN pour l'UA 034-51
14. Présentation du bilan des enjeux et des VOIC et du suivi de la stratégie d'aménagement
15. Bilan en équipe du petit pas significatif proposé il y a un an
16. Retour en grand groupe sur le bilan en équipe
17. Divers
 - a. Siège pour la Seigneurie
 - b. Google Drive
 - c. Rencontres individuelles avec les membres de la TGIRT
18. Fin de la rencontre

M. Pierre-Luc Roussel apporte un point à ajouter au « Divers » : Dossier acériculture. Le point « Divers » demeure ouvert.

DEC_2019-12-04-01

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

03 Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre9 h 10

La plus récente version du compte-rendu de la rencontre du 12 septembre 2019 a été transmise aux membres par courrier électronique le 21 novembre 2019, ce qui leur a permis de le lire à l'avance. Les corrections ci-dessous sont demandées :

- Le nom maintenant officiellement reconnu à la Commission de la toponymie du Québec pour la Seigneurie Joly est (Forêt de la) Seigneurie de Lotbinière.
- Corriger le nom de famille de M. Pablo M. Rousseau.
- Au point 8, page 6, dossier MRI : modifier le texte pour revenir à la version originale et utiliser le texte de la plus récente version comme suivi effectué dans la rencontre d'aujourd'hui.

DEC_2019-12-04_02

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité en apportant les corrections mentionnées ci-dessus.

04 Suivi des actions découlant de la dernière rencontre9 h 15

Mme Amélie Denoncourt fait le suivi des actions découlant de la dernière rencontre qui ne seront pas abordées à un autre moment pendant la rencontre :

- Au point 8, à la page 6 : le tableau (et les figures liées) du détail de l'analyse par le MFFP des marécages arborés riverains (MAR) proposés par le CRECA sont disponibles sur le Drive ;
- Au point 8, à la page 6 : concernant la transmission des conclusions du PAC sur les milieux humides et riverains au comité provincial ministériel, il est mentionné aux participants que les conclusions du PAC seront tout de même considérées lors du travail fait par la DGFO à des fins de comparaison de la méthode utilisée et des résultats émanant de leur projet, et ce, comme il avait été précisé lors de la rencontre en août 2018 avec le groupe de travail sur les MRI de la TGIRT ;
- Au point 10, à la page 7 : les coordonnées des membres de la TGIRT ont été transmises à Catherine Bouchard en vue de l'audit de certification FSC.

Mme Mathilde Routhier fait un suivi concernant le financement du PAC MRI en 2017-2018 versus la proposition de PAC des acériculteurs qui n'a pas été retenue en 2018-2019 (au point 14, à la page 8). Le fait que le projet des acériculteurs n'a pas été accepté pour le moment est simplement dû à une question d'échéancier. Également, Mme Routhier mentionne que lorsque la cartographie du MFFP sera disponible à la suite des analyses prévues, la proposition de projet des acériculteurs pourra être réévaluée. La cartographie devrait être diffusée au printemps 2020.

Mme Denoncourt termine avec des suivis en lien avec d'autres rencontres que celle de septembre 2019 :

- Le siège pour les pourvoyeurs est toujours vacant puisqu'aucun partenaire ne s'est manifesté, même suite à l'envoi d'une lettre à tous les pourvoyeurs de la région à l'automne 2018. Les documents en lien avec la TGIRT sont tout de même envoyés à la Fédération des pourvoiries du Québec;
- Les résultats du sondage d'une candidate au doctorat de l'Université Laval (automne 2018) au sujet de la satisfaction des membres de la TGIRT sont en cours d'analyse.

05 Présentation de la structure pour la prise de décisions à la TGIRT

9 h 20

Mme Amélie Denoncourt souhaite clarifier la façon de prendre les décisions à la TGIRT (voir [Présentation TGIRT 2019 12 04.pdf](#) sur le Drive), afin de :

- Éviter que «ça tombe entre deux chaises»
- Cheminer dans les discussions
- Pouvoir fournir les appuis nécessaires aux partenaires
- Faciliter la planification des rencontres
- Faciliter les recherches dans nos archives

Mme Amélie Denoncourt rappelle aux membres que les Règles et modalités de fonctionnement de la TGIRT, articles 25-26-27, décrivent bien le processus de prise de décision. C'est le consensus qui est recherché. Si un ou des membres sont en profond désaccord, ils peuvent simplement se retirer du consensus, ou se retirer du consensus ET demander l'enclenchement du processus de règlement des différends de première instance. Le processus de deuxième instance impliquant le MFFP peut être utilisé en dernier recours.

Mme Denoncourt explique également que les recommandations sont des décisions que la TGIRT prend et communique au MFFP dans le but d'influencer la planification forestière ou de demander un suivi au MFFP. Des décisions peuvent être prises par la TGIRT sans qu'elles ne deviennent des recommandations.

Elle termine ce point en proposant un «Registre de la TGIRT» consultable par les membres de la TGIRT en ligne (voir le [Registre de la TGIRT Chaudière-Appalaches](#) sur le Drive), pour assurer un suivi plus efficace des rencontres et faciliter les recherches dans les archives de la TGIRT et de ses comités de travail.

06 Présentation du volet sur les espèces rares, menacées ou exceptionnelles du PAC sur les milieux humides et riverains

9 h 35

Mme Audrey Lachance, du Bureau d'écologie appliquée (BEA), présente les résultats du volet 4a du PAC sur les milieux humides et riverains, volet qui visait l'inventaire des éléments rares, menacés ou exceptionnels se retrouvant dans la réserve forestière de la rivière du Chêne (voir [Présentation PAC MH et MR_Volet 4a_BEA.pdf](#) sur le Drive).

Suite à une compilation des données colligées dans des bases de données officielles, des données d'experts régionaux et locaux, et des données récoltées lors d'inventaires terrain, c'est 43 espèces rares, menacées ou exceptionnelles qui ont été identifiées. Ce nombre pourrait être plus important si des inventaires terrain étaient réalisés au printemps.

Le BEA émet des recommandations suite à son travail, recommandations disponibles dans son rapport disponible sur le Drive de la TGIRT.

07 Approbation de la diffusion des rapports des PAC 2017-2018

10 h 10

Mme Amélie Denoncourt explique que l'approbation de la diffusion des rapports des PAC permettrait aux mandataires qui ont réalisé les études de diffuser le fruit de leur travail.

Cela n'implique pas nécessairement que tous les membres de la TGIRT soient en accord avec les recommandations émises par les mandataires dans les rapports. Les comités de travail qui ont chapeauté les PAC devront proposer des recommandations à la TGIRT (en s'inspirant de ce qui a été proposé par les mandataires). Puis il faudra étudier ces propositions à la TGIRT afin d'en dégager un consensus pour émettre des recommandations à déposer au MFFP.

DEC_2019-12-04_03

Il est proposé par M. Martin Paulette et appuyé par M. Pablo M. Rousseau de :

Approuver la diffusion des résultats du PAC sur l'état des peuplements éduqués et des jeunes plantations d'environ 30 ans.

Consensus obtenu

DEC_2019-12-04_04

Il est proposé par M. Martin Paulette et appuyé par Mme Geneviève Paré de :

Approuver la diffusion des 7 rapports du PAC sur les milieux humides et riverains dans la Seigneurie Joly et en Chaudière-Appalaches.

Consensus obtenu

08	Recommandations découlant du PAC sur l'état des peuplements éduqués et des jeunes plantations	10 h 15
<p>Le sujet est reporté à une prochaine rencontre pour permettre aux membres du comité sur la Stratégie de production de bois de déposer à la TGIRT des propositions de recommandations qui font consensus.</p>		
09	État d'avancement des PAC 2018-2019	10 h 15
<p>L'état d'avancement du PAC sur le réseau hydrographique de l'UA 034-51 est reporté à une prochaine rencontre en raison de l'absence en avant-midi de Mme Marie-Andrée Boisvert.</p> <p>Pour le PAC sur les attributs de vieilles forêts en Chaudière-Appalaches : M. Martin Paulette mentionne qu'une présentation pourrait être faite à la prochaine rencontre sur le volet 1 (Acquisition de connaissances sur le gros bois vivant, moribond ou mort debout) qui est complété. Le volet 2 (Acquisition de connaissances sur les vieilles forêts à structure complexe) en est au tout début.</p>		
10	Proposition de fonctionnement pour le dépôt des PAC 2019-2020	10 h 45
<p>Mme Amélie Denoncourt explique le fonctionnement proposé pour le dépôt des PAC 2019-2020. Elle remet un document (voir document Informations dépôt PAC 2019-2020.pdf sur le Drive) présentant le budget disponible, l'échéancier à respecter, la table des matières proposée pour les documents de proposition de PAC ainsi que les critères qui seront utilisés par le comité de coordination pour évaluer les propositions de PAC.</p> <p>Il est possible de déposer des projets au comité de coordination jusqu'au 24 janvier 2020.</p>		
11	Demande d'appui à un projet des OBV déposé à la FFQ	13 h 30
<p>Mme Marie-Andrée Boisvert explique qu'un PAC sur l'état des traverses de cours d'eau et l'impact sur les milieux aquatiques a été déposé à la Fondation de la Faune du Québec (FFQ) en novembre dernier par trois OBV de la région. Elle sollicite un appui de la TGIRT pour le dépôt de cette proposition de projet, appui qui serait acheminé à la FFQ.</p> <p>Le projet des OBV sera présenté en détails à la TGIRT en février lors de la période de présentation des propositions de PAC 2019-2020.</p> <p>En résumé, le projet consiste à faire l'inventaire des ponceaux de Chaudière-Appalaches en y intégrant les considérations environnementales et fauniques. Le projet permettrait de recommander des travaux correctifs à apporter et de prioriser les interventions dans le but d'améliorer l'état de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques. Le travail serait fait dans un premier temps dans le secteur du Massif du Sud, puis la zone d'étude s'agrandirait en fonction du budget accordé.</p>		

Mme Marie-Andrée Boisvert transmettra par courriel une proposition d'appui en spécifiant l'enjeu touché par le projet. La décision des membres de la TGIRT sera donc prise par courriel, suite à la rencontre.

DEC_2019-12-04_05

La TGIRT Chaudière-Appalaches reconnaît que la qualité de l'habitat aquatique est un enjeu d'importance dans la région.

Il est largement reconnu que les routes, les traverses de cours d'eau et les perturbations physiques qui y sont associées sont la principale cause de l'érosion dans les forêts aménagées. Comme l'érosion peut entraîner l'apport de sédiments dans les cours d'eau et ainsi causer une certaine dégradation de l'habitat aquatique, la TGIRT Chaudière-Appalaches reconnaît également que la bonne gestion du réseau routier, incluant les traverses de cours d'eau, est d'une grande importance pour le maintien de la qualité de l'habitat aquatique.

Consensus obtenu

(par courriel, suite à une période de consultation du 20 décembre 2019 au 15 janvier 2020)

12 Présentation du rapport de l'audit FSC 2019 et consultation du rapport FHVC à venir 11 h 00

Mme Catherine Bouchard fait une brève présentation du rapport de l'audit FSC qui a été réalisé à l'automne (voir [Présentation C. Bouchard Audit FSC 2019.pdf](#) sur le Drive) :

- 1) Présentation des résultats (non-conformités (NC) et observations)
- 2) L'équipe d'audit a rejoint 36 organismes et individus (téléphone, interview, courriel) dans le cadre de la consultation des parties intéressées.
- 3) Le rapport final a été reçu en décembre et Gestion Forap a 1 an pour fermer les non-conformités.
- 4) La nouvelle norme FSC oblige quelques ajustements dans l'identification des aires protégées candidates ; un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre de la TGIRT.

Mme Catherine Bouchard poursuit en abordant la question de la consultation du rapport sur les Forêts à haute valeur de conservation (FHVC) :

- 1) Le rapport a été mis à jour par Hugo Matte à l'automne 2018 à la suite de la fusion des UA.
- 2) La norme FSC exige la consultation de la modification du rapport. Le rapport sera donc acheminé aux parties intéressées par courriel, en mode suivi des modifications, dans le but de recueillir les commentaires des gens d'ici le 24 janvier 2020 (envoi à Catherine et en CC à Amélie). Si aucun retour n'est fait de la part d'un membre, il sera pris pour acquis que le membre est satisfait du contenu du rapport.

Participer à la consultation du rapport FHVC par courriel (Tous ; 24 janvier 2020)

	<p>3) Par la suite, une révision par un expert sera effectuée. Le processus complet doit être fait avant l'automne 2020.</p> <p>Certains membres soulignent leur intérêt à connaître la nouvelle norme FSC. Mme Amélie Denoncourt verra à trouver la façon la plus appropriée pour que les membres reçoivent cette information.</p>	<p>Trouver la façon de présenter la nouvelle norme FSC aux membres (Amélie Denoncourt ; hiver 2020)</p>
13	Présentation de la PRAN pour l'UA 034-51 (Lotbinière)	11 h 20
	<p>M. Jason Lamontagne présente la PRAN 2019-2020 pour l'UA 034-51 (Lotbinière) (voir Cartes et shapefiles PRAN 2019-2020 UA 034-51 sur le Drive).</p> <p>Les travaux vont normalement débiter à la mi-décembre pour se terminer au plus tard à la fin janvier. Il s'agit de deux chantiers de récolte en coupe de jardinage ou coupe progressive. Selon les inventaires réalisés sur le terrain, il n'y a pas de potentiel acéricole dans les peuplements visés par la récolte 2019-2020.</p>	
14	Présentation du bilan des enjeux et des VOIC et du suivi de la stratégie d'aménagement	12 h 35
	<p>Mme Lucie Thibodeau et M. Stéphane LeBel, du MFFP, rappellent quels sont les intrants d'une stratégie d'aménagement et son processus d'élaboration. On présente les bilans officiels pour le suivi de la stratégie d'aménagement et des VOIC pour la période 2013-2018. En l'absence des rapports d'activité technique et financier 2018, les bilans provisoires du suivi de la stratégie d'aménagement et du VOIC structure d'âge sont présentés à titre informatif. On revient sur les enjeux sur lesquels le MFFP interpellera la TGIRT dans la mise à jour du prochain PAFIT : milieux humides et riverains, changements climatiques et stratégie d'aménagement forestier.</p> <p>Il est rappelé aux membres que le traitement des enjeux et l'intégration des objectifs régionaux et locaux aux PAFIT se feront de septembre 2019 à juin 2021. Juin 2021 est donc la date limite pour que la TGIRT fournisse des intrants aux PAFIT. La consultation publique des PAFIT se fera en septembre 2021.</p> <p>Voir Présentation MFFP Bilans PAFIT UA03451_03571.pdf</p>	
15	Bilan en équipe du petit pas significatif proposé il y a un an	14 h 00
	<p>Chaque équipe, accompagnée d'un animateur, est invitée à faire un bilan concernant l'objectif qui avait été fixé pour la dernière année.</p> <p>Pendant la période de discussion, les délégués sont invités à répondre aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel était le ou les objectifs que vous vous étiez fixé pour la dernière année ? - Avez-vous atteint ces objectifs ou êtes-vous en voie de l'être ? 	

16 Retour en grand groupe sur le bilan en équipe14 h 40

Un retour est réalisé en groupe au sujet des discussions eues en équipe.

Aménagistes

- Objectif : Assurer une meilleure qualité de l'expérience.
- Moyens : Faire des ententes d'harmonisation entre les milieux structurés et le MFFP et sensibiliser la clientèle des milieux structurés au caractère multiressource des milieux structurés.
- Notes : Les aménagistes apprécient le temps consacré au travail en équipes lors des rencontres de la TGIRT. Ils aimeraient avoir de plus longues périodes et proposent que ces périodes aient lieu en début de journée.

Acériculteurs

- Objectif : Déterminer et faire reconnaître le réel potentiel acéricole.
- Moyen : Élaborer une fiche VOIC (ou tout autre outil pertinent) en lien avec les préoccupations des acériculteurs.
- Notes : Le travail n'a pas progressé (car PAC des acériculteurs pas accepté et toujours en attente de la cartographie du MFFP). Pour faire avancer le dossier, les acériculteurs vont donc se rencontrer pour déterminer les critères qui devraient être considérés pour déterminer le potentiel acéricole, afin de les comparer avec ceux utilisés par le MFFP lorsqu'ils seront connus. À la prochaine TGIRT, un résumé sera déposé pour former un sous-comité «acéricole», afin de discuter des critères de sélection. Les acériculteurs soulignent qu'il pourrait être pertinent de prendre des données liées au potentiel acéricole lorsque des inventaires sont faits dans d'autres projets. Enfin, les acériculteurs sont intéressés à poursuivre le travail en équipe pendant les rencontres de la TGIRT étant donné la distance qui sépare les membres.

OBV

- Objectif : Amélioration des connaissances sur le réseau hydrographique et sur l'état des traverses de cours d'eau.
- Moyens : PAC de validation de cours d'eau réalisé dans l'UA 034-51 et PAC à venir sur l'état des ponceaux.
- Notes : Les projets déposés, les ressources en place et les différents partenariats (MRC de Lotbinière, OBV, CRECA, BEA) aident beaucoup. L'OBV trouve le travail en après-midi très pertinent pour faire des échanges avec d'autres partenaires.

Intervenants fauniques

- Notes : Le PAC proposé l'an passé n'a pas eu lieu. Les intervenants fauniques proposent un autre objectif à atteindre.
 - Objectif : Caractériser les zones impactées économiquement par la présence du castor (ponceaux bouchés, chemins endommagés, etc.) et établir des ententes en conséquence avec des trappeurs.
-

CRECA

- Objectifs : Conservation des vieilles forêts sur terres publiques.
- Moyens : Transfert des vieux témoins et îlots de vieillissement (réalisé), recherche de solutions pour protéger les vieux témoins (en cours), compilation de données sur les vieux témoins et sur les gros arbres morts (en cours), MRI (en cours), projet du milieu pour la réserve forestière de la rivière du Chêne (à suivre), cartographie d'un corridor de conservation dans la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière (à suivre, réalisé entre autres par la MRC de Lotbinière), nouvelle proposition de PAC pour la ZEC Jaro (à suivre).

BGA

- Préoccupations : Scénarios sylvicoles et rentabilité des opérations.
- Notes : Les enjeux des BGA sont principalement discutés à la table opérationnelle avec le MFFP. Les BGA considèrent que leur présence à la TGIRT est nécessaire essentiellement pour faire connaître leurs préoccupations dans le cadre des propositions faites par les autres membres de la TGIRT. Ils pourraient donc se joindre à d'autres équipes lors des périodes de travail en équipe, plutôt que de travailler entre eux.

17 Divers

15 h 15

a) Siège pour la Seigneurie

M. Pablo M. Rousseau indique qu'une rencontre a eu lieu dans le contexte de fusion des unités d'aménagement qui serait effective en 2023. La MRC a transmis sa position défavorable à la fusion des unités d'aménagement. La MRC demandera un siège pour la Seigneurie Joly au sein de la TGIRT.

Les membres échangent. Lorsqu'une décision officielle sera prise par le MFFP, et qu'une demande officielle sera déposée par la MRC de Lotbinière à la TGIRT, on échangera de nouveau pour valider la décision des membres.

b) Google Drive

Mme Amélie Denoncourt rappelle aux délégués de créer leur compte Google et/ou de lui fournir l'adresse associée à leur compte Google pour qu'elle puisse leur donner accès au Drive. À partir de 2020, tous les documents seront uniquement disponibles sur le Drive (pas d'envoi courriel avec pièces jointes).

c) Rencontres individuelles avec les membres de la TGIRT

Mme Amélie Denoncourt explique qu'elle remet en branle son projet de rencontrer les membres de la TGIRT individuellement dans les prochains mois. Les objectifs sont :

- Mieux connaître les délégués (background, motivations, niveau de connaissances, niveau de satisfaction envers le processus, suggestions d'amélioration);
- Expliquer le processus de la TGIRT, s'il y a lieu;
- Voir quelles sont les boucles de rétroaction en place ou à mettre en place avec les personnes ou organisations que les délégués représentent.

d) Dossier - acériculture

M. Pierre-Luc Roussel mentionne qu'il a été informé de quelques cas de producteurs acéricoles insatisfaits en raison de refus d'agrandissements d'érablières, de prescriptions sylvicoles insatisfaisantes, etc.

Il réitère le fait que d'obtenir la nouvelle cartographie du potentiel acéricole aiderait grandement à représenter les membres.

18 Fin de la rencontre15 h 30

COMPTE-RENDU PRÉPARÉ LE 10 DÉCEMBRE 2019 PAR :**Chantal Pelletier,**

Adjointe administrative, MRC de Montmagny

COMPTE-RENDU COMPLÉTÉ ET RÉVISÉ LE 15 JANVIER 2020 PAR :**Amélie Denoncourt, ing. f.**

Coordonnatrice du PADF et de la TGIRT pour la région de la Chaudière-Appalaches

**COMPTE-RENDU APPROUVÉ PAR LA TGIRT LE 13 FÉVRIER 2020**